



Rapport du deuxième trimestre
se terminant le 30 novembre 2002

Commentaires et analyse de la direction

La section « Commentaires et analyse de la direction » vise à faciliter la compréhension et l'évaluation des tendances et changements importants liés aux résultats d'exploitation et à la situation financière de Neptune Technologies & Bioressources (« la Société »). Les résultats antérieurs peuvent ne pas être indicatifs du rendement futur. La présente analyse doit être lue avec les états financiers consolidés intermédiaires du 30 novembre 2002 de la Société et avec les notes afférentes.

L'historique d'exploitation à partir de laquelle la Société peut procéder à une évaluation de son entreprise et de ses perspectives est limité. Ses perspectives doivent être examinées à la lumière des risques et incertitudes que comporte toute société et tout nouveau marché en émergence. Parmi les risques en cause, il y a notamment ceux qui sont liés à la nature progressive et imprévisible de l'entreprise, à sa situation financière ainsi qu'à la gestion d'une croissance potentiellement élevée. Pour contenir ces risques, la Société doit, entre autres choses : i) réaliser son financement en cours ; ii) poursuivre la mise au point et le perfectionnement de sa plate-forme technologique et des procédés d'extraction ; iii) poursuivre la validation des bienfaits de ses produits pour le secteur des produits nutraceutiques, cosméceutiques et biopharmaceutiques ; iv) élaborer une stratégie commerciale et la mettre en application ; v) faire face à la concurrence et ; vi) recruter, retenir, motiver du personnel compétent. Rien ne garantit que la Société sera en mesure de contenir ces risques.

L'entreprise

Fondée en octobre 1998, la Société poursuit la mission de développer et d'exploiter des procédés technologiques novateurs et performants permettant l'extraction et la commercialisation de produits naturels à valeur ajoutée, tels les huiles riches en acides gras de type Oméga-3, phospholipides et antioxydants, les concentrés de protéines et d'acides aminés de même que d'autres substances extraites de la biomasse marine ou aquatique. Elle entend commercialiser ses produits qui permettent des applications innovatrices pour les secteurs des produits nutraceutiques, cosméceutiques et biopharmaceutiques. Le krill, zooplancton d'eau froide et profonde, constitue le premier groupe d'espèces marines activement exploité par la Société.

Revue du 2^e trimestre se terminant le 30 novembre 2002

Au cours de ce trimestre, la Société a continué la mise en place de structures opérationnelles, a poursuivi ses études cliniques, ayant pour objet la validation des bienfaits de ses produits sur la santé humaine, sa commercialisation, son industrialisation et ses démarches relatives aux financements indispensables à la réalisation de son plan d'affaires, de même qu'elle a, à la fin du trimestre, révisé sa stratégie et débuté la présentation de son nouveau plan de développement stratégique à des investisseurs potentiels.

Au chapitre de l'industrialisation, le défi technologique, que représentait l'industrialisation de son procédé, fut relevé en octobre 2002, lors de l'ouverture officielle de son usine et validé, en début novembre 2002, par la confirmation par des laboratoires externes de la qualité de ses produits et par l'atteinte, à peine un mois après l'ouverture, d'une productivité à hauteur de 60%. L'utilisation maximale de la capacité de l'usine permettra la production mensuelle de 5 000 kg d'huile de krill et 20 000 kg de concentré de protéines.

Au cours de ce deuxième trimestre, Neptune poursuivit, parallèlement à son industrialisation, les différentes recherches pré-cliniques et cliniques, tout comme le développement d'un procédé d'extraction des composants de l'huile de krill et la protection de ses propriétés intellectuelles. Neptune bénéficie, à ce jour, d'une part, de résultats scientifiques démontrant les bienfaits de l'huile de krill à différentes conditions reliées au cancer de la peau et aux syndromes prémenstruels et, d'autre part, de résultats cliniques prometteurs sur les bienfaits de l'huile de krill pour les personnes souffrant de l'ostéoarthrite et pour celles souffrant de cholestérol élevé. Neptune bénéficie également de la découverte d'une nouvelle molécule flavonoïde pour laquelle des demandes de brevets furent déposées.

En novembre 2002, Neptune entreprit, également, dans un premier temps, au sein du marché nutraceutique, une vaste campagne de commercialisation qu'elle poursuit activement. À partir de cette date, elle fit parvenir plus de 40 échantillons à différents distributeurs de produits naturels qu'elle visait rencontrer à nouveau pour la plupart d'entre eux, soit lors d'un déplacement à leur place d'affaires ou lors de l'événement annuel, le « Supply Side Show », cette année à Las Vegas en début décembre 2002.

C'est également en novembre 2002 que la Société réalisa ses premières ventes de ses produits Neptune Huile de Krill (NKO^{MC}) et Neptune Lyo-Krill (NLK^{MC}) sur le marché américain pour son huile de krill et asiatique, pour son lyo-krill.

Au chapitre du financement, la Société présentait, au cours de ce trimestre, aux investisseurs potentiels, son plan de développement stratégique, développé en avril 2002, plan de développement principalement axé sur la recherche et développement et regroupant des projets d'investissements à hauteur de 14 000 000 \$ pour lesquels la Société reçut des offres de financement en équité de 3 000 000 \$ d'Investissement Desjardins et de 2 000 000 \$ d'Innovatech du Sud du Québec.

Toutefois, en novembre 2002, Neptune, ayant franchi l'étape de développement de son procédé, subissant des pressions financières à court terme, ayant obtenu un nouveau financement intermédiaire de 1 000 000 \$ d'Innovatech du Sud du Québec et n'ayant pas complété sa demande de financement de 14 000 000 \$, révisa son plan d'action en rationalisant, d'une part, ses opérations courantes et, d'autre part, en donnant priorité à court terme à la commercialisation de ses produits maintenant disponibles au marché.

C'est pourquoi, la Société présenta, à la fin du présent trimestre, un nouveau plan de développement stratégique en deux phases, dont la première est axée sur la commercialisation, le maintien de certains programmes de recherche et développement,

l'augmentation de notre productivité industrielle ainsi que sur l'amélioration de notre fonds de roulement, et elle nécessite un investissement initial de 3 000 000 \$ à 4 000 000 \$. Cet investissement initial permettrait également à Neptune non seulement d'atteindre le seuil de rentabilité mensuel au cours du prochain exercice financier, mais également de dégager des profits au cours de ce même exercice, s'échelonnant de juin 2003 à mai 2004.

La deuxième phase supportée par nos réalisations commerciales de la première phase et consécutive à cette dernière s'échelonne sur une période de trois ans et elle consistera à l'augmentation de notre capacité industrielle, au développement de notre plate-forme technologique visant l'extraction de nouveaux produits, dont les composantes de l'huile de krill, à la validation de nouvelles applications pour nos produits ainsi qu'à la commercialisation dans d'autres secteurs du marché, cette deuxième étape de notre plan de développement entraînera de nouveaux investissements et ces derniers devraient principalement être financés par des financements traditionnels ainsi que par des fonds autogénérés.

Résultats d'exploitation

Au cours du trimestre se terminant le 30 novembre 2002, la Société a généré ses premières ventes pour un montant total de 104 589 \$. Toutefois, au cours des trimestres se terminant le 30 novembre 2002 et le 30 novembre 2001, la Société a respectivement engendré, au cours de ces périodes, des pertes nettes de 1 335 959 \$ (0,085¢ par action) et de 598 455 \$ (0,040¢ par action).

Cette perte supplémentaire du présent trimestre s'explique principalement par les coûts des ventes reliées à la production inexistante au cours du trimestre se terminant le 30 novembre 2001 et s'élevant à 544 529 \$ au cours du trimestre se terminant le 30 novembre 2002.

De plus, au cours du trimestre se terminant le 30 novembre 2002, les frais d'exploitation s'élevaient à 907 146 \$ comparativement à 635 565 \$ pour le trimestre se terminant le 30 novembre 2001. Cette augmentation de 271 581 \$ s'explique principalement par l'augmentation des frais de commercialisation d'un montant de 78 795 \$, et par l'augmentation de 172 698 \$ de nos frais financiers ; ces derniers étaient à 11 245 \$ au cours du trimestre se terminant le 30 novembre 2001 et s'élevaient à 183 943 \$ au cours du présent trimestre. Cette augmentation s'explique par le fait que les emprunts sont plus élevés et qu'ils couvrent, contrairement au trimestre se terminant le 30 novembre 2001, toute la période pour le trimestre se terminant le 30 novembre 2002.

La Société n'a pas connu d'augmentation significative du total de ses frais d'administration. En effet, les frais d'administration totalisaient, pour les trimestres se terminant au 30 novembre 2002 et au 30 novembre 2001, respectivement 299 808 \$ et 278 700 \$.

Bilan

Au 30 novembre 2002, l'actif total de la Société s'élevait à 7 656 477 \$ comparativement à 6 367 504 \$ au 31 mai 2002. Cette augmentation découle principalement de l'ajout des infrastructures de production à l'usine de Sherbrooke.

Au 30 novembre 2002, la Société affichait un fonds de roulement négatif de 1 844 274 \$ et des actifs liquides à hauteur de 468 337 \$, comparativement au fonds de roulement de 1 272 208 \$ et des actifs liquides de 2 345 642 \$ au 31 mai 2002.

La diminution du fonds de roulement s'explique principalement par la diminution des liquidités, par l'augmentation de 854 140 \$ des comptes fournisseurs entre le 30 novembre 2002 et le 31 mai 2002 et par l'émission d'un billet à demande de 1 000 000 \$ capitalisé des intérêts, montants principalement attribuables aux opérations courantes, à la mise en place des installations et la poursuite des travaux précédant l'ouverture de l'usine de Sherbrooke.

Activités de financement

La Société a conclu, au cours du présent trimestre, un emprunt afin de financer ses opérations.

Cet emprunt, au montant de 1 000 000 \$, sous forme de billet à terme, échéant le 31 juillet 2003, a été réalisé auprès de la société Innovatech du Sud du Québec. Cet emprunt est déboursé par tranche de 250 000 \$; il porte intérêt à 15 % annuellement et comporte une prime de risque de 25 % des sommes déboursées. Aucune tranche de 250 000 \$ ne fût encore déboursée durant le trimestre se terminant le 30 novembre 2002.

Perspectives

Nos principaux défis pour le prochain exercice consistent, d'une part, à concrétiser un financement nous permettant d'assainir notre fonds de roulements déficitaire dû à un excédant de coût de réalisation de l'usine, jumelé à des coûts inhérents aux retards subis au cours de la réalisation de la phase industrielle du plan de développement, d'opérer l'usine de Sherbrooke et d'optimiser son exploitation pour la production de l'huile de krill et de ses dérivés et, d'autre part, et en priorité, à commercialiser nos produits en vue de générer des revenus qui contribueront à l'autofinancement de nos activités d'exploitation et au financement des programmes de recherche visant le développement d'applications pour nos produits et composants offerts aux secteurs nutraceutique, cosméceutique et biopharmaceutique ainsi qu'en appui au domaine émergeant de la nutriginomique.

La Société, bien qu'elle prenne tous les moyens à sa disposition pour pallier aux inconvénients conséquents à sa situation financière inconfortable et qu'elle bénéficie d'appui

d'institutions financières afin de compléter sa ronde de financement, s'expose dans sa situation actuelle à des pressions à court terme. La Société demeure toutefois confiante de pouvoir compléter à court terme son financement et de réaliser des ventes lui permettant ainsi de poursuivre activement la réalisation de son plan d'affaires. Toutefois, les industries nutraceutique, cosméceutique et biopharmaceutique s'avèrent principalement très concurrentielles et de nombreuses entreprises exercent des activités semblables à celles de la Société, y compris la recherche et le développement d'applications destinées aux humains. Plus particulièrement, des concurrents en matière de développement de nouveaux produits nutraceutiques mettent l'accent sur des applications cosméceutiques et pharmaceutiques qui s'appuient sur les propriétés spécifiques de leurs produits. Bon nombre de ces entreprises ont des ressources financières ainsi que des capacités de recherche et développement plus importantes, de même que des organisations de fabrication et de commercialisation plus étendues que celles de la Société. De plus, des établissements d'enseignement, des organismes gouvernementaux et d'autres organismes de recherche effectuent de la recherche dans les mêmes secteurs que la Société. Ces entreprises et autres organisations peuvent également commercialiser des produits, soit par leurs propres moyens, soit par des ententes de collaboration.

La Société reconnaît faire face à une concurrence importante à l'égard des produits nutraceutiques qu'elle prévoit développer. En outre, certaines entreprises biomédicales et biotechnologiques, y compris de grandes sociétés pharmaceutiques, ont annoncé qu'elles effectuaient des travaux dans le domaine thérapeutique à base de nutraceutiques. La Société a également connaissance que d'autres entreprises ou institutions se consacrent au développement de nouvelles thérapies à base de produits nutraceutiques qui ciblent les mêmes applications que la Société envisage pour ses propres produits nutraceutiques.

De plus, selon son analyse de l'industrie, la Société ne connaît aucune autre entreprise qui exploite un procédé d'extraction à froid d'huile de krill. Il existe, toutefois, une petite entreprise québécoise qui se concentre sur la production du krill lyophilisé en poudre et encapsulé comme supplément alimentaire. Finalement, la Société s'attend également à ce que sa plate-forme technologique relative à l'exploitation du krill intéresse des concurrents importants au fil des ans.

Neptune Technologies & Bioressources inc.

(une société en phase de démarrage)

Résultats consolidés intermédiaires

(non vérifiés)

	Période de trois mois terminée le 30 novembre		Période de six mois terminée le 30 novembre		Cumulatif du 9 octobre 1998 au 30 novembre 2002
	2002	2001	2002	2001	
	\$	\$	\$	\$	\$
Ventes	104,589		104,589		104,589
Coût des ventes					
Matières premières et frais généraux	457,642		457,642		462,642
Amortissement des immobilisations	86,887		86,887		86,887
	544,529		544,529		549,529
Frais d'exploitation					
Frais de recherche (note 4)	132,041	196,266	345,060	323,922	2,257,061
Frais de commercialisation	122,814	44,019	198,721	61,572	356,223
Frais d'administration (note 5)	299,808	278,700	592,104	582,577	2,261,795
Communications financières	85,724	97,503	169,074	159,110	445,163
Frais financiers (note 6)	183,943	11,245	280,403	16,711	375,345
Amortissement des immobilisations	82,816	7,832	93,661	15,260	138,884
	907,146	635,565	1,679,023	1,159,152	5,834,471
Perte avant revenus d'intérêts	1,347,086	635,565	2,118,963	1,159,152	6,279,411
Revenus d'intérêts	11,127	37,110	22,634	57,953	146,496
Perte nette	1,335,959	598,455	2,096,329	1,101,199	6,132,915
Perte par action de base et diluée	0.085	0.040	0.134	0.078	
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	15,640,000	15,118,791	15,640,000	14,153,060	

Déficit consolidé intermédiaire

(non vérifié)

	Période de trois mois terminée le 30 novembre		Période de six mois terminée le 30 novembre	
	2002	2001	2002	2001
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	5,919,933	3,013,270	5,159,563	1,662,427
Perte nette	1,335,959	598,455	2,096,329	1,101,199
Frais d'émission d'actions				848,099
Solde à la fin	7,255,892	3,611,725	7,255,892	3,611,725

Neptune Technologies & Bioressources inc.

(une société en phase de démarrage)

Flux de trésorerie consolidés intermédiaires

(non vérifié)

	Période de trois mois terminée le 30 novembre		Période de six mois terminée le 30 novembre		Cumulatif du 9 octobre 1998 au 30 novembre 2002
	2002	2001	2002	2001	2002
	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION					
Perte nette	(1,335,959)	(598,455)	(2,096,329)	(1,101,199)	(6,132,915)
Éléments hors caisse					
Amortissement des immobilisations	169,703	7,832	180,548	15,260	225,771
Intérêts sur la dette à long terme	125,265		181,515		237,765
Variation d'éléments du fonds de roulement	894,651	(189,515)	763,633	(793,471)	855,102
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(146,340)	(780,138)	(970,633)	(1,879,410)	(4,814,277)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT					
Acceptation bancaire					(116,627)
Immobilisations	(354,100)	(40,724)	(2,032,344)	(46,728)	(4,387,227)
Brevets et frais de démarrage	(172,199)	(17,922)	(774,363)	(104,440)	(1,435,576)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(526,299)	(58,646)	(2,806,707)	(151,168)	(5,939,430)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT					
Emprunt bancaire			(437,000)	437,000	
Billet à demande			972,790		972,790
Dû à une société contrôlée par un dirigeant et administrateur					116,510
Dette à long terme	291,160		1,558,611		2,117,951
Remboursement de la dette à long terme	(59,629)		(66,794)		(66,794)
Émission d'une débenture convertible					1,500,000
Émission de capital-actions		30,000		5,030,000	7,230,054
Émission de bons de souscription			89,259		89,259
Frais d'émission				(848,099)	(1,021,977)
Frais reportés	(10,000)		(10,000)	283,842	(10,000)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	221,531	30,000	2,106,866	4,902,743	10,927,793
Augmentation (diminution) des espèces et quasi-espèces					
quasi-espèces	(451,108)	(808,784)	(1,670,474)	2,872,165	174,086
Espèces et quasi-espèces au début	625,194	3,839,085	1,844,560	158,136	
Espèces et quasi-espèces à la fin	174,086	3,030,301	174,086	3,030,301	174,086

Neptune Technologies & Bioressources inc.

(une société en phase de démarrage)

Bilans consolidés intermédiaires

	Non vérifié 30 novembre 2002	Vérifié 31 mai 2002
	\$	\$
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	174,086	1,844,560
Acceptation bancaire, 2.9 %	116,627	116,627
Débiteurs	177,624	384,455
Crédits d'impôt à la recherche à recevoir	429,332	918,911
Stock	852,528	106,930
Frais payés d'avance	66,467	25,148
	1,816,664	3,396,631
Immobilisations (note 7)	4,463,425	2,309,660
Autres éléments d'actifs	1,376,388	661,213
	7,656,477	6,367,504
PASSIF		
Passif à court terme		
Emprunt bancaire		437,000
Billet à demande, au montant nominal de 1 000 000 \$, 15 %	1,038,014	
Comptes fournisseurs et frais courus	2,381,563	1,527,423
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	241,361	160,000
	3,660,938	2,124,423
DETTE À LONG TERME (note 8)	2,046,368	399,340
DÉBENTURE (note 9)	1,668,750	1,556,250
	7,376,056	4,080,013
AVOIR DES ACTIONNAIRES		
Capital-actions et bons de souscription (note 10)	7,532,310	7,447,054
Surplus d'apport	4,003	
Déficit	(7,255,892)	(5,159,563)
	280,421	2,287,491
	7,656,477	6,367,504

Neptune Technologies & Bioressources inc.

(une société en phase de démarrage)

Notes complémentaires intermédiaires

30 novembre 2002, (non vérifiées)

1 - INFORMATIONS FINANCIÈRES INTERMÉDIAIRES

Ces états financiers consolidés intermédiaires au 30 novembre 2002 ne sont pas vérifiés. Ils ont été dressés par la société conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada pour les rapports financiers intermédiaires et sont fondés sur les mêmes conventions et méthodes comptables que celles utilisées pour la préparation des plus récents états financiers consolidés annuels de la société à l'exception de la modification de convention comptable décrite à la note 2. Ces états financiers consolidés intermédiaires devraient être lus en parallèle avec les plus récents états financiers consolidés annuels vérifiés et les notes complémentaires figurant dans le rapport annuel 2002 de la société.

2 - MODIFICATION DE CONVENTION COMPTABLE

Le 1 juin 2002, la Société a adopté de façon prospective les recommandations du chapitre 3870 du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés, *Rémunérations et autres paiements à base d'actions*. Ce chapitre définit notamment des normes de constatation, de mesure et d'informations à fournir applicables aux rémunérations à base d'actions à l'intention des non-salariés et des salariés. Selon ces nouvelles normes, tous les paiements à base d'actions faits à des non-salariés doivent être comptabilisés systématiquement dans les états financiers de la Société. Ces normes définissent une méthode de comptabilisation basée sur la juste valeur et encouragent les entreprises à adopter cette méthode à l'égard de leurs régimes de rémunération à base d'actions offerts aux salariés. Selon cette méthode, le coût de rémunération doit être mesuré à la date d'attribution selon la juste valeur de l'attribution et doit être constaté sur la période de service. Les entreprises qui n'adoptent pas la méthode de la juste valeur pour les attributions consenties à des salariés sont tenues d'inclure dans leurs états financiers des informations pro forma sur le résultat net et le résultat par action comme si la méthode de la juste valeur avait été appliquée. La Société a décidé d'adopter cette deuxième option. Étant donné qu'aucune option n'a été octroyée au cours du trimestre, la société n'est pas tenue de divulguer cette information.

3 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La société a conclu une convention de services avec un actionnaire (une société contrôlée par un dirigeant et administrateur) qui est renouvelable annuellement. En vertu de cette convention, la société verse des honoraires de services mensuels de 10 000 \$ (10 000 \$ en 2001). Un montant mensuel de 2 000 \$ est retranché pour l'utilisation des locaux de la société par cet actionnaire. Au cours de la période, le total des honoraires en cours représente 24 000 \$ (24 000 \$ en 2001). Les honoraires de 24 000 \$ se composent de 15 000 \$ en honoraires de gestion, 15 000 \$ en honoraires de recherche et ce montant total est diminué d'une somme de 6 000 \$ pour l'utilisation de nos locaux par cet actionnaire. Au 30 novembre 2002, aucun solde n'est dû à cet actionnaire (nil au 31 mai 2002).

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à leur valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties.

La société s'est aussi engagée, et ce, à compter du 1^{er} juin 2002, par paiements semestriels, à verser 1 % des ventes nettes annuelles à une société contrôlée par un dirigeant et administrateur, sans limite de durée, à titre de redevance, sans excéder le bénéfice net avant impôts, intérêts et amortissement.

Neptune Technologies & Bioressources inc.

(une société en phase de démarrage)

Notes complémentaires intermédiaires

30 novembre 2002, (non vérifiées)

4 - INFORMATIONS SUR LES PROJETS DE RECHERCHE EN COURS

	Période de trois mois		Période de six mois		Cumulatif du 9 octobre 1998 au 30 novembre 2002
	terminée le 30 novembre		terminée le 30 novembre		
	2002	2001	2002	2001	
	\$	\$	\$	\$	\$
Honoraires de services (note 3)	15,000	15,000	30,000	30,000	250,000
Salaires et charges sociales	102,905	74,905	209,294	144,728	852,008
Sous-traitance	37,643	215,081	175,567	317,062	2,150,779
Frais généraux et d'études		333		593	33,311
Frais de déplacements et de représentations	6,572	1,196	7,629	2,192	55,771
	162,120	306,515	422,490	494,575	3,341,869
Crédits d'impôts à la recherche	(30,079)	(110,249)	(77,430)	(170,653)	(1,084,808)
Frais de recherche	132,041	196,266	345,060	323,922	2,257,061

Les crédits d'impôts à la recherche comptabilisés par la société doivent être examinés et approuvés par les autorités fiscales et il est possible que les montants accordés diffèrent des montants comptabilisés.

5 - INFORMATIONS SUR LES FRAIS D'ADMINISTRATION

	Période de trois mois		Période de six mois		Cumulatif du 9 octobre 1998 au 30 novembre 2002
	terminée le 30 novembre		terminée le 30 novembre		
	2002	2001	2002	2001	
	\$	\$	\$	\$	\$
Salaires et charges sociales	163,060	133,755	299,886	248,325	1,065,913
Conseil d'administration	9,375	17,500	18,750	35,000	81,000
Représentations et déplacements	15,157	22,656	62,212	40,462	157,442
Loyer	20,463	19,363	40,925	38,727	156,243
Entretien et réparation	9,233	3,435	13,356	7,766	39,721
Assurances	6,028	3,978	10,916	7,957	33,539
Communications	5,659	3,263	9,310	6,892	30,438
Taxes et permis		4,500	32,525	9,259	77,346
Frais de bureau	19,062	8,047	26,321	13,890	79,954
Honoraires professionnels	36,771	47,203	47,903	144,299	390,199
Honoraires de gestion (note 3)	15,000	15,000	30,000	30,000	150,000
	299,808	278,700	592,104	582,577	2,261,795

Neptune Technologies & Bioressources inc.

(une société en phase de démarrage)

Notes complémentaires intermédiaires

30 novembre 2002, (non vérifiées)

6 - INFORMATIONS SUR LES FRAIS FINANCIERS

	Période de trois mois		Période de six mois		Cumulatif du 9 octobre 1998 au 30 novembre 2002
	terminée le 30 novembre		terminée le 30 novembre		
	2002	2001	2002	2001	
	\$	\$	\$	\$	\$
Frais bancaires	478	4,661	5,937	5,084	20,112
Intérêts - emprunt bancaire	65,223	6,584	69,106	11,627	91,339
Intérêts - dette à long terme	118,242		205,360		263,894
	183,943	11,245	280,403	16,711	375,345

7 - IMMOBILISATIONS

	30 novembre 2002		
	Coût	Amortissement	Écart non amorti
		cumulé	
	\$	\$	\$
Améliorations locatives	719,020	41,041	677,979
Mobilier et agencement	98,123	24,606	73,517
Équipement de bureau	51,445	10,394	41,051
Équipement de transformation	3,385,136	56,494	3,328,642
Équipement de laboratoire	74,328	2,484	71,844
Système informatique	56,825	14,731	42,094
Logiciels	2,350	891	1,459
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition	232,781	5,942	226,839
	4,620,008	156,583	4,463,425

	31 mai 2002		
	Coût	Amortissement	Écart non amorti
		cumulé	
	\$	\$	\$
Améliorations locatives	427,937	13,859	414,078
Mobilier et agencement	88,278	17,753	70,525
Équipement de bureau	51,445	5,095	46,350
Équipement de transformation	1,746,818		1,746,818
Système informatique	38,055	8,213	29,842
Logiciels	2,350	303	2,047
	2,354,883	45,223	2,309,660

Neptune Technologies & Bioressources inc.

(une société en phase de démarrage)

Notes complémentaires intermédiaires

30 novembre 2002, (non vérifiées)

8 - DETTE À LONG TERME

	30 novembre 2002	31 mai 2002
	\$	\$
Emprunt hypothécaire, montant autorisé de 1 200 000 \$, garanti par l'équipement de transformation et de laboratoire, dont le coût amorti est de 3 400 486 \$, taux préférentiel majoré de 6%, remboursable par versements en capital mensuels de 20 000 \$ débutant en octobre 2002, échéant en septembre 2007	1,160,000	559,340
Emprunt hypothécaire, montant nominal de 980 000 \$, remboursable en 60 versements en capital de 16 333 \$ plus intérêt annuel au taux variable hebdomadaire plus 1 %, débutant en septembre 2004, échéant en août 2009	921,742	
Obligations relatives aux biens loués, taux d'intérêts variant de 9,25 % à 12,67 %, remboursables par versements mensuels, échéant à différentes dates jusqu'en 2005	205,987	
	2,287,729	559,340
Versement exigible à court terme	241,361	160,000
	2,046,368	399,340

9 - DÉBENTURE

	30 novembre 2002	31 mai 2002
	\$	\$
Débeture convertible au montant nominal de 1 500 000 \$, portant intérêt au taux de 15 %.	1,668,750	1,556,250

10 - CAPITAL-ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION

	30 novembre 2002	31 mai 2002
	\$	\$
Émis et payé		
15 640 000 (31-05-2002 : 15 640 000) actions ordinaires	7,443,050	7,443,048
4 050 000 bons de souscription « A »		4,003
1 000 000 bons de souscription « B »		1
(31-05-2002 : 2 490 000) bons de souscription « C »		1
100 000 bons de souscription « D »	1	1
196 000 bons de souscription « E »	62,049	
100 000 bons de souscription « F »	27,210	
	89,260	4,006
	7,532,310	7,447,054